



Contrat fromages de chèvre 2025 - 2ème proposition

AMAP à CHEVAL

Adhérent.e :

Mme/M :

Adresse

Téléphone : Mail :

Objet du contrat

Par ce contrat, je préachète des fromages issus d'un **élevage de chèvres de Touraine** labellisé Agriculture Biologique et « *Nature et Progrès* » (*respect de la saisonnalité des chèvres, pâturage toute l'année, chevreaux élevés sous la mère, nourriture produite sur la ferme, préservation de la biodiversité et de l'environnement dans son ensemble, préservation de la ressource en eau, utilisation de l'énergie solaire...*) , et je soutiens ainsi les **producteurs Claire PROUST et Sébastien BEAURY, Ferme du Cabri au Lait, les Héraults 37800 SEPMEs**, dans leur démarche pour une meilleure alimentation et la préservation de l'environnement.

Pour signer ce contrat, je dois être adhérent de l'AMAP à Cheval et être à jour de ma cotisation.
Il consiste **en une commande et 1 règlement préalable (1 chèque), à rendre au plus tard à la distribution du 04/09/2025, en 2 exemplaires.**

Contact AMAP à Cheval

Les personnes du Collectif d'Animation référentes pour ce contrat sont Catherine Bérault et Sylvie Teillet. Elles peuvent être contactées par mail contact@amapacheval.net ou par voie postale à AMAP à CHEVAL – Mairie – 91680 Bruyères-le-Châtel.

Dates de livraison : 18 Septembre et 16 Octobre.

Attention : Si vous souscrivez ce contrat, et que vous n'adhérez plus à l'Amap pour la prochaine saison (qui commencera le 25 Septembre), il vous faudra venir récupérer vos produits en octobre.

		Prix	Quantité	Total par ligne
Fromage Sainte-Maure SEC	Pièce	6,40 €		
Fromage Cabri rond SEC	Pièce	4,70 €		
Tomme	Entière (1,8 à 2 kg)	58,00 €		
	1/2 tomme	31,00 €		
	1/4 tomme	15,50 €		
			Total général →	

Règlement par chèque , à l'ordre de « **Cabri au Lait** ».

Banque :

N° du chèque :

Fait à, le

Signature de l'Amapien.ne :

Signature des producteurs :